

Formulaire de demande de débit de boissons temporaire

Boissons fermentées non distillées (groupe III : vin, bière, cidre, champagne et boissons sans alcool)

ATTENTION : Ce formulaire doit être retourné par mail dans un délai minimum de 15 jours avant la date de la manifestation. à l'adresse suivante :

police.municipale@mairie-carcès.fr

Passé ce délai, la demande est susceptible de ne pas être traitée.

Nom et qualité (société, association ou particulier) du demandeur :

.....

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom du responsable de la buvette :

Nombre de buvettes prévues :

À l'occasion de :

Description de l'événement (concept, jauge maximale de public susceptible d'être accueilli à un instant T dans les locaux, etc) :

.....

.....

.....

Adresse de l'événement :

Date(s) :

Heures :

Autorisation(s) précédemment obtenue(s) : non oui /

Si oui, nombre et dates :

A

le,

Signature

Pièces à joindre à votre demande :

Autorisation municipale d'occupation du domaine public ou contrat d'occupation des lieux.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

POLICE MUNICIPALE – 11 avenue ferrandin – 83570 CARCES – Tél. : 04.98.14.38.49

<http://www.carcès.fr> – mél : police.municipale@mairie-carcès.fr